

COMITÉ DE LIGNES "ANJOU-CHOLETAIS"

1^{ER} FÉVRIER 2024

Ferroviaires

Aléop en TER

L. 4 Angers <> Nantes

L. 6 Cholet <> Nantes

L.19 Angers <> Saumur

L.20 Angers <> Cholet

L.21 Angers <> Sablé-sur-Sarthe (*section*)

Routières

Aléop en Maine-et-Loire

L.7 Nantes <> Cholet <> Poitiers

L.18 Angers <> Châteaubriant

& Lignes routières interurbaines



- Composition du Comité de lignes
- Cartes des lignes de transport desservant le secteur
- Évolution des dessertes
- Aménagement des gares et PEM, pôles d'échange multimodal et points d'arrêt routiers
- Matériels roulants
- Multimodalité : Destineo, Vélos, Covoiturage
- Indemnisation des voyageurs
- Distribution et Tarifs : nouveautés

COMPOSITION DU COMITÉ DE LIGNES



- ✓ **Collectivités locales.....**
 - Conseils Régionaux Pays de la Loire & Centre Val de Loire - Conseil Départemental du Maine-et-Loire
 - Communes : Communes desservies par une gare - Communes de la zone de chalandise des gares ferroviaires
 - Communes du réseau Aléop Maine-et-Loire desservies par un point d'arrêt routier
 - Établissements Public de Coopération Décentralisé :
 - ♦ Métropoles et Communautés Urbaines : Nantes Métropole, Angers Loire Métropole
 - ♦ Communautés d'Agglomérations : Saumur Val de Loire, du Choletais, Clisson Sèvre et Maine, Mauges Communauté, Bocage Bressuirais, Grand Poitiers
 - ♦ Communautés de Communes : Pays d'Ancenis, Sèvre et Loire, Baugeois Vallée, Pays de Château-Gontier, Anjou Loir et Sarthe, Vallées du Haut-Anjou, Loire Layon Aubance, Anjou Bleu, Sablé sur Sarthe, Haut Anjou, Haut Poitou, Parthenay-Gâtine,

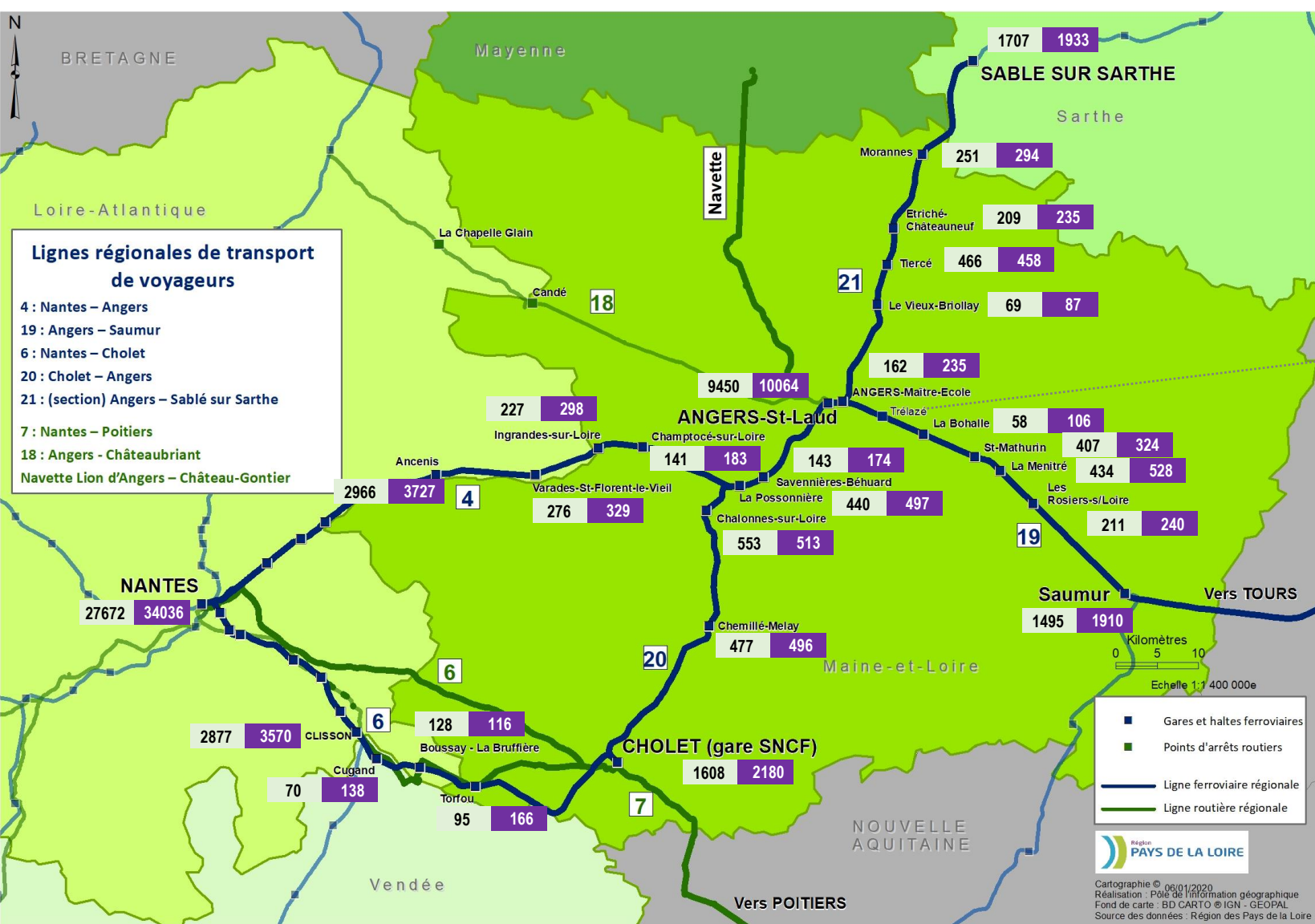
- ✓ **État**

DREAL Pays de la Loire – Direction Régionale de l'Environnement, l'Aménagement et du Logement
- ✓ **Associations.....**
 - Usagers des transports : Association Angevine des clients du train (AACT), Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT), Bien Vivre à Briollay, Association des usagers du train au Vieux Briollay, Place au Vélo, Collectif des usagers de la ligne Tours-Angers
 - Associations signataires de la « Charte Accessibilité » : APF–France Handicap, Association pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH), Chiens guide d'aveugles, Valentin Haüy, Handirail, AFM (Association Française contre les Myopathies), Association pour la réinsertion des traumatisés crâniens, Surdi 49, Bucodes Surdi France Pays de la Loire, UNAPEI, Gérontopôle des Pays de la Loire
 - Parents d'élèves : FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves), Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre (APEL), Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public (PEEP)
 - Consommateurs : Consommation, Logement et Cadre de Vie (CLCV), UFC-Que Choisir
 - Familles : Union Régionale des Associations Familiales (URAF), Confédération Syndicale des Familles (CSF), Fédération Régionale des Familles Rurales

- ✓ **Usagers.....**

Voyageurs abonnés, occasionnels, titulaires de cartes, collectifs d'usagers
- ✓ **Acteurs socio-économiques....**
 - CESER, Conseil économique social environnemental des Pays de la Loire
 - Chambres consulaires : Chambres de Commerce et d'Industrie et Chambre des Métiers du Maine-et-Loire
 - Grandes Entreprises : Thales, Valeo, Eolane, Lacroix Electronics, Ercogener, Charal, Pasquier, Parade
 - Syndicats de Cheminots

- ✓ **Exploitants du réseau et gestionnaire des infrastructures.....**
 - SNCF Pays de la Loire (*SNCF Voyageurs, Établissement TER, SNCF Réseau, SNCF Gares & Connexion*)
 - Autocaristes : SERI 49 (Transdev STAO 49, Audouard Voyages, Voyages Cordier), Transports Voisin, Transdev STAO, Kisio Services



Carte des lignes du secteur

Lignes ferroviaires et lignes routières «historiques»

Nombre de Montées+Descentes trains TER par jour type et par gare en 2021 2022

Le Réseau Aléop en Maine-et-Loire

Itinéraires, horaires, tarifs



aleop.paysdelaloire.fr

Besoin de réserver un transport à la demande ? Une question complémentaire ?
 Contactez Alio Aléop au 09 69 39 14 14 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h (hors jours fériés).

Besoin d'acheter un titre de transport ?

Téléchargez l'application



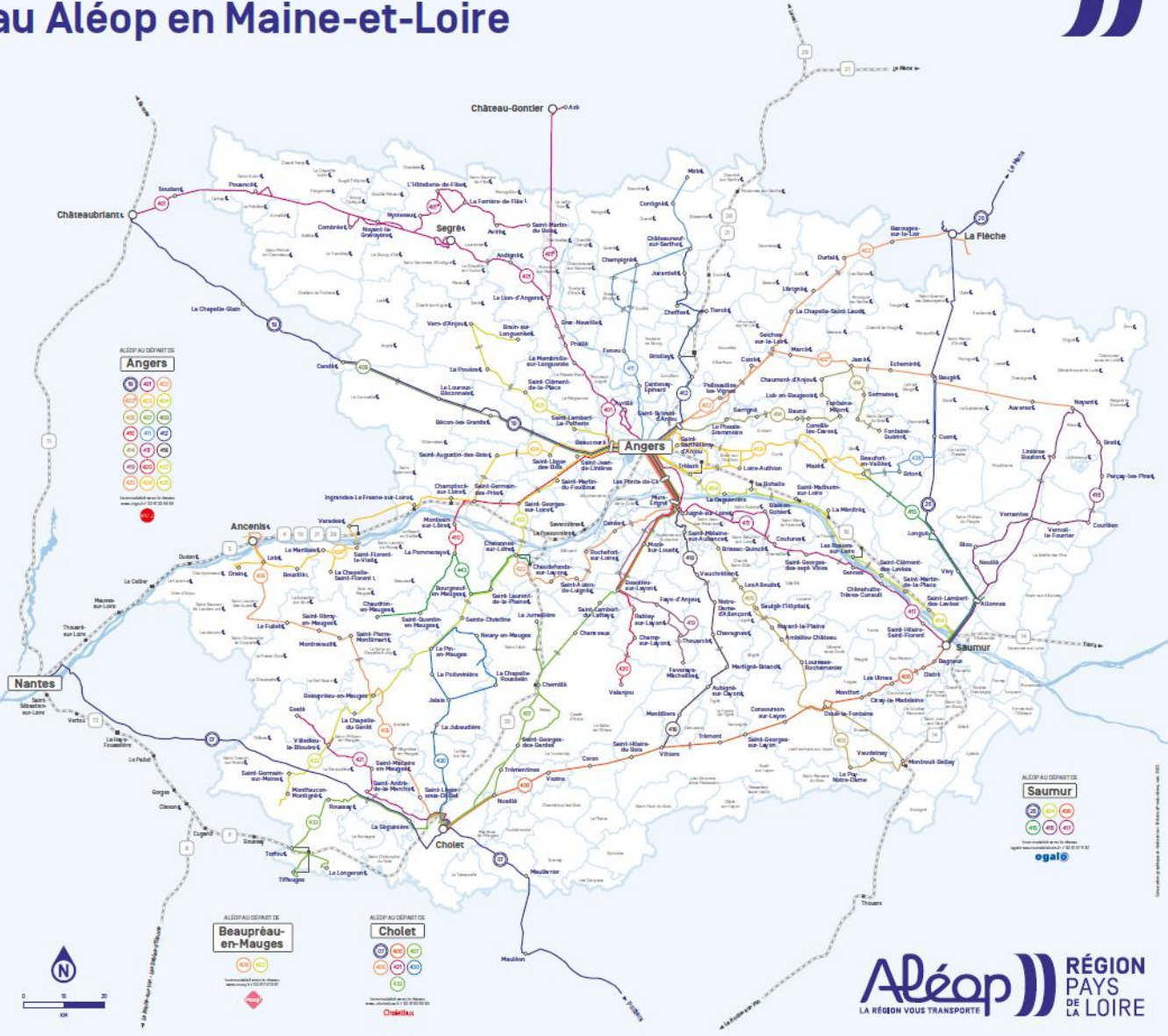
WOP m-ticket

Où acheter votre titre : en gare routière d'Angers ou dans le car

Suivez Aléop sur

Facebook.com/aleop

Twitter.com/reseau_aleop



Carte des lignes du secteur
 Lignes routières interurbaines régulières du Maine-et-Loire

- Légende**
- Aléop 49 en car
 - Aléop LER en car (lignes express régionales)
 - Aléop en TER
 - Frontière tarifaire
 - Gare SNCF / TER
 - Correspondance car - train
 - Communes desservies par le transport à la demande

1. Les titres Aléop 49 en car ne sont pas valides sur les lignes Aléop LER et TER, 18 et 20

ÉVOLUTION DES DESSERTES ROUTIERES

07/2023 : mise en service du nouveau réseau Irigo et des lignes de Tram B et C

401 CHÂTEAUBRIANT > SEGRÉ > ANGERS

Desserte du nouvel arrêt « Le Quai » à Angers = connexion au réseau urbain.

Suppression de l'arrêt Château.

Fin de l'affrètement Irigo, gain de temps moyen : 17 minutes

402 ANGERS > SEICHES-SUR-LE-LOIR > LA FLÈCHE

Fin de l'affrètement Irigo, gain de temps moyen : 10 minutes

Samedi : course arrivée Angers 17h30, peu fréquentée, remplacée par un départ d'Angers à 16h30. Course 402-11 peu fréquentée décalée d'1 heure (départ 8h30 au lieu de 7h30)

402^B ANGERS > NOYANT

Le samedi :

- **nouveau** : ajout d'un service Baugé 11h > Angers 12h,
- modification d'horaires de 2 services : départ d'Angers 9h au lieu de 7h40, arrivée Angers 15h au lieu de 14h30.

ÉVOLUTION DES DESSERTES ROUTIERES

07/2023 : mise en service du nouveau réseau Irigo et des lignes de Tram B et C

403 BEAUFORT-EN-ANJOU > ANGERS

L au V : course 403-19 (peu fréquentée) décalée d'1 heure (départ d'Angers 8h au lieu de 7h), arrivée Beaufort 8h55 au terminus.

404 SAUMUR > SAINT-MATHURIN > ANGERS

Le samedi :

- **nouveau** : ajout d'un service Angers 16h40 > Saumur 18h15,
- modification d'horaires de 3 services : départ Angers 8h15 pour arrivée Saumur 9h50 au lieu de 9h20, départ Angers 16h20 au lieu de 17h, départ Saumur 18h05 au lieu de 17h20.

407 CHOLET > CHEMILLÉ > ANGERS

Nouveau : desserte de la zone d'activités des 3 routes de Chemillé.

- > du L au V : 5/j sens Cholet > Angers, 7/j sens Angers > Cholet
- > samedi : 2/j dans les 2 sens

ÉVOLUTION DES DESSERTES ROUTIERES

07/2023 : mise en service du nouveau réseau Irigo et des lignes de Tram B et C

409 CANDÉ > BÉCON-LES-GRANITS > ANGERS

410 LA POMMERAYE > SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE > ANGERS

411 MIRÉ > CHÂTEAUNEUF > ANGERS

Desserte du nouvel arrêt « **Le Quai** » à Angers = connexion au réseau urbain.
Suppression de l'arrêt Château.

416 NOYANT > SAUMUR

Le samedi : desserte de Linières-Bouton supprimée (arrêt non fréquenté), ajout de la desserte de Breil et de communes de l'agglomération de Saumur sur toutes les courses (affrètement Ogalo).

417 SAUMUR > GENNES > JUIGNÉ > ANGERS

Gain de temps moyen de **5 minutes**, suite à la suppression de l'arrêt « La Maillée » à Blaison-Gohier, inutilisé.

ÉVOLUTION DES DESSERTES ROUTIERES

07/2023 : mise en service du nouveau réseau Irigo et des lignes de Tram B et C

419 FAVERAYE-MÂCHELLES > THOUARCÉ > ANGERS

Fin de l'affrètement Irigo, suppression de la desserte de Soulaines-sur-Aubance, **gains de temps** moyen : 10 minutes

422 MONTIGNÉ-SUR-MOINE > BEAUPRÉAU > CHALONNES > ANGERS

Desserte du nouvel arrêt « Le Quai » à Angers = connexion au réseau urbain.
Suppression des arrêts « Château » à Angers et « Perraudière » à St-Martin-du-Fouilloux (inutilisé).
Déplacement de l'arrêt Mairie au Pin-en-Mauges (-> avenue des Mauges).

423 CHALONNES-SUR-LOIRE > ANGERS

Déplacement de 3 arrêts à la demande de la mairie de Murs-Erginé : « Château-Erigné » à l'arrêt pharmacie, « Levesques » à l'arrêt Jean Carmet et « Buissais » à l'arrêt Terminus-Murs-Erigné.

ÉVOLUTION DES DESSERTES ROUTIERES

07/2023 : mise en service du nouveau réseau Irigo et des lignes de Tram B et C

424 SAINT-FLORENT-LE-VIEIL > SAINT-AUGUSTIN-DES-BOIS > ANGERS

Desserte du nouvel arrêt « **Le Quai** » à Angers = connexion au réseau urbain.
Suppression de l'arrêt Château.

425 BRAIN-SUR-LONGUENÉE > ANGERS

Desserte du nouvel arrêt « **Le Quai** » à Angers = connexion au réseau urbain.
Suppression de l'arrêt Château.
Recalage horaire: départ du service 01D retardé de 15' (départ Angers 17h58).

430 LA CHAPELLE-ROUSSELIN > CHOLET

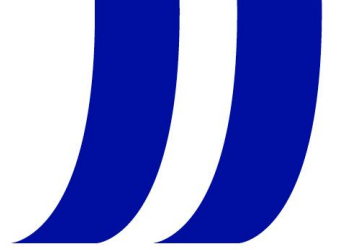
Nouveau point d'arrêt : « Nouveau cimetière » à Jallais pour desservir le Centre de Formation Professionnelle du Petit Bois .

7 NANTES > POITIERS

Nouveau point d'arrêt : nouvel arrêt Cholet Hôtel de Ville, accessible, en remplacement de l'arrêt Cholet Les Halles / Glisseo.

ÉVOLUTION DES DESSERTES FERROVIAIRES

DEPUIS DÉCEMBRE 2022



| LIBELLE DE LA LIGNE | PERIODE | GARES DESSERVIES | SERVICES SUPPLEMENTAIRES |
|---------------------|-----------------------------|------------------|--------------------------|
| Angers – Cholet | L'été, du lundi au vendredi | Omnibus | 1 Aller – Retour |
| Angers – Le Mans | Du lundi au vendredi | Omnibus | 1 Aller - Retour |
| Angers – Le Mans | Samedi et dimanche | Omnibus | 2 Allers – Retours |
| Angers – Saumur | Samedi | Omnibus | 1 Aller – Retour |
| Angers – Saumur | Dimanche | Omnibus | 2,5 Allers - Retours |

AMÉNAGEMENT DES GARES

- Gare de Cholet :

mise en accessibilité du Bâtiment Voyageurs fin 2023. Coût des travaux : 40 000€, financés à hauteur de 20 000€ par la Région

- pose de bandes de guidage et de balises sonores
- modification d'un guichet de vente pour le rendre accessible



AMÉNAGEMENT DES GARES

- Renouvellement des abris de quais :

- Phase 2 (réalisation) en 2022/2023 :

- La Bohalle
- La Possonnière
- Le Vieux Briolay

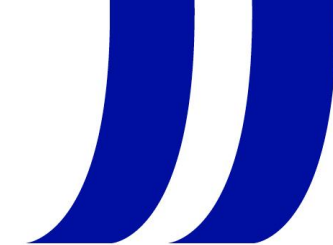
- Phase 3 (étude et réalisation) en 2024/2025 :

- Varades St Florent le Vieil
- Chemillé
- St Mathurin
- La Ménitré

**Participation régionale :
100 %**



« ACCÈS TER » DEVIENT « ASSIST'ENGARE » EN 2024



En janvier 2023, le service a été étendu à la gare de Clisson.

Depuis janvier 2024, **27 gares** de la Région bénéficient de ce service, suite à son extension à 3 nouvelles gares :

- Ecommoy (72)
- Pont-Château (44)
- Montaigu (85)

DES TRAINS PLUS CONFORTABLES

Rénovation de 21 rames «ZTER et ZTER LGV» en cours (2021 à 2025)

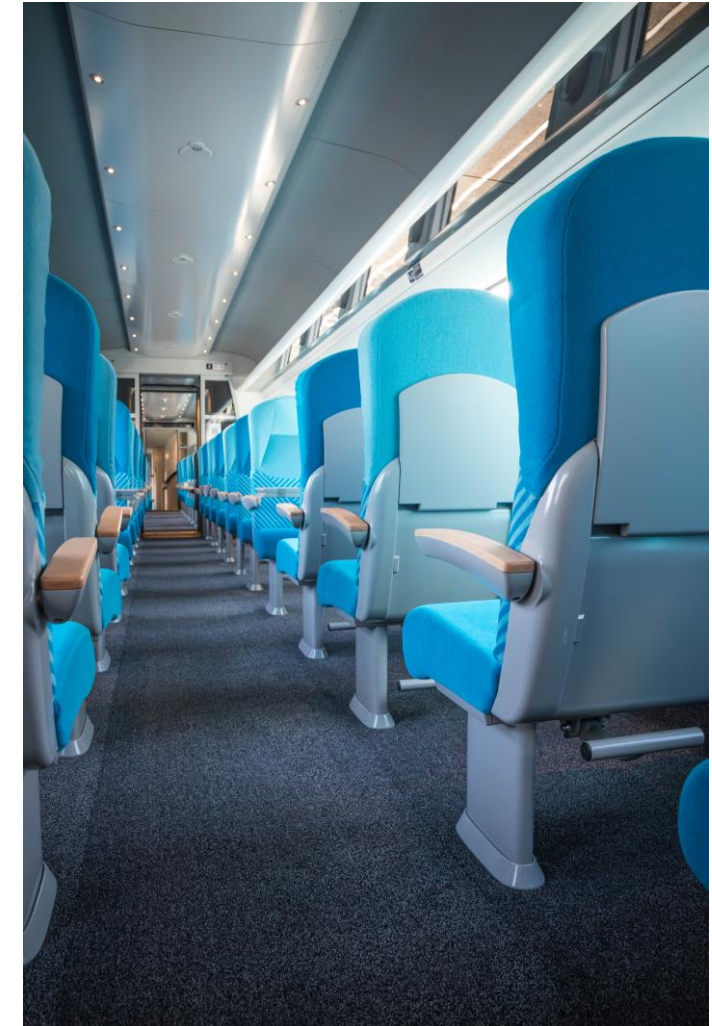
→ AMÉLIORER LE CONFORT DES VOYAGEURS

- Remise à neuf de l'engin
- Remplacement :
 - ✓ sols
 - ✓ moquettes
 - ✓ tissus de sièges
 - ✓ luminaires
 - ✓ peinture
- Implantation de prises électriques
- Remplacement des poubelles individuelles par des poubelles communes de tri sélectif
- Nouveau pelliculage extérieur aux couleurs régionales

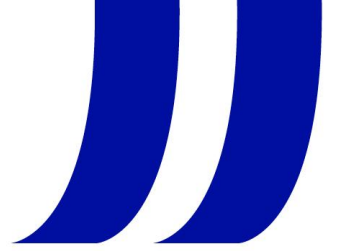


13^{ème} rame
rénovée
réceptionnée en
janvier 2024

Investissement 100% Région : 54M€



MATERIELS ROULANTS ROUTIERS



- Ambition régionale d'accélérer la décarbonation du parc, la réduction des gaz à effet de serre et d'améliorer le confort des autocars
 - liée au renouvellement prévu des concessions sur une partie du département avec début d'exploitation en septembre 2024. La Région n'est pas propriétaire de ces biens.
- Infos embarquées (annonce visuelle et sonores des arrêts) et info en temps réel : outils déployés, travaux en cours pour mise à disposition du public.

MULTIMODALITE : DESTINEO, VELOS, COVOITURAGE

- Accélération du déploiement de stationnements vélos sécurisés:
 - **Varades** et **Ingrandes** équipées d'abris collectifs sécurisés mis en service à l'été 2023 (capacité 14 places classiques + 2 places vélos cargos)
 - D'autres abris seront mis en service courant 1^{er} trimestre 2024: **Tiercé** (14+2) et **Sablé sur Sarthe** (29+4)
 - **Equipement de 100% des gares ligériennes en stationnements vélos sécurisés d'ici au 1^{er} semestre 2025**

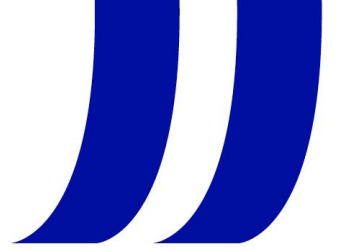
Varades



Ingrandes



MULTIMODALITE : DESTINEO, VELOS, COVOITURAGE



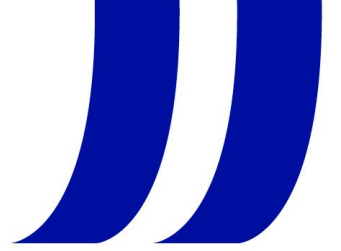
● Nouvelle ambition régionale pour le vélo

- Lancement des études relatives à la création de services de location de vélo (en courte durée au niveau des parvis de 30 gares à définir, en longue durée pour les territoires qui en sont actuellement dépourvus) => mise en service en 2025
- Equipement en stationnements vélos sécurisés des points d'arrêts routiers structurants des lignes régulières et scolaires
- Evolution à venir des règles relatives à l'emport des vélos (hors vélos pliants) à bord des trains (concertation en cours avec les associations d'usagers cyclistes et non cyclistes)

● Evolution du calculateur Destineo

- En décembre, une nouvelle version de l'application Destineo a été publiée. Le site destineo.fr a disparu, mais toutes ses fonctionnalités sont désormais disponibles sur le site aleop.paysdelaloire.fr. Cette nouvelle version va progressivement s'enrichir au cours des prochains mois.

DISTRIBUTION ET TARIFS



- Ventes Flash de billets à 5 € par trajet (vente dès le vendredi pour voyager le samedi ou dimanche) : **1 WEEK-END PAR SAISON 23/24 MARS, 22/23 JUIN, 28/29 SEPTEMBRE ET 15/16 DÉCEMBRE**
- Ventes de billets à 5 € l'aller-retour : **POUR LA JOURNÉE DE LA TERRE LE 22 AVRIL**
- Extension des avantages accompagnateurs pour tutti et mezzo à tous les jours (au lieu des samedis, dimanches et vacances scolaires) : **3 ACCOMPAGNATEURS À 50% DE RÉDUCTION ET 3 ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS GRATUITS TOUS LES JOURS**

DISTRIBUTION ET TARIFS



Extension du « M-Ticket » au TAD (transport à la demande)



juillet 2023

- Aléop en Car :
- billet unitaire (*lignes régulières*) : + **0,20 €**
 - Carnet 10 tickets : + 1 €
 - abonnement mensuel : + **2 €** / mois
 - Abonnement annuel : + 20 €/an

| Principaux tarifs Aléop 49 | Ticket unitaire | | Carnet de 10 TU | | Abo mensuel | | Abo annuel (mensualité) | |
|-----------------------------|-----------------|------------------|-----------------|------------------|-------------|------------------|-------------------------|------------------|
| | précédent | au 01/07/2023 | précédent | au 01/07/2023 | précédent | au 01/07/2023 | précédent | au 01/07/2023 |
| Nombre de zones | | | | | | | | |
| 1 ou 2 | 2,00 € | 2,20 € | 15,00 € | 16,00 € | 48,00 € | 50,00 € | 41,00 € | 42,70 € |
| 3 | 4,20 € | 4,20 € | 28,00 € | 29,00 € | 60,00 € | 62,00 € | 53,00 € | 54,70 € |
| 4 | 6,20 € | 6,20 € | 41,00 € | 41,00 € | 90,00 € | 90,00 € | 79,00 € | 79,00 € |
| tarif solidarité | 0,50 € | 0,60 € | | | | | | |
| ICAR (< 25 ans) | 1,50 € | 1,60 € | X | X | X | X | 78,00 € | 80,00 € |
| ICAR+ (étudiants boursiers) | 1,50 € | 1,60 € | X | X | 30,00 € | 32,00 € | X | X |

MERCI !

